

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU

DE LA
Séance extraordinaire du 29 Avril 1898
Application de l'art. 56 de la loi du 5 avril 1884
(Suite)

Le Conseil, faisant droit à la demande faite par le lieutenant des Sapeurs-pompiers, pour le renouvellement de 15 dolmans, 15 cottes de mailles nickelées, 15 pantalons de drap et 25 pantalons de toile.

Décide que la fourniture des dits vêtements sera faite pour la fête de Nanterre et que le crédit nécessaire sera ouvert au Budget supplémentaire de 1898.

M. le Président donne la parole à M. Lebouvier qui donne lecture du rapport suivant concernant la concession d'eau de source de Mme Silvy de Pongerville.

Rapport
Messieurs les Conseillers municipaux ;
Dans le rapport général que j'ai eu l'honneur de vous présenter sur les concessions gratuites d'eau de source, votre Commission des eaux et du gaz en ce qui concerne la concession de Pongerville était d'avis que la municipalité devait agir auprès du gouvernement pour faire constater l'extinction de cette concession et faire rentrer dans le domaine de la commune, la concession d'eau faite gratuitement le 7 novembre 1779 à M. Leroy. Vous avez adopté ces conclusions.

A la suite de cette délibération, la municipalité a fait fermer le robinet qui amenait l'eau de source chez Mme de Pongerville. Après de longs pourparlers et pour éviter un procès aussi désagréable pour la commune que pour Mme Silvy de Pongerville, votre commission des eaux et du gaz a cru pouvoir rétablir l'accord entre les deux parties intéressées en prenant pour base l'établissement d'un bail.

Mme Silvy de Pongerville accepte ces conditions par une lettre en date du 28 mars dernier. Votre commission des eaux et du gaz est d'avis d'autoriser la municipalité à signer avec Mme Silvy de Pongerville un bail aux conditions suivantes :

- 1^o Durée du bail : 10 ans.
- 2^o Quantité d'eau à fournir par jour à Mme de Pongerville 600 litres.
- 3^o Annuité à payer par Mme Silvy de Pongerville à la commune de Nanterre 30 fr.
- 4^o Les eaux seront livrées rue du Chemin-de-Fer. La conduite allant de ce point à la propriété de Mme de Pongerville sera sa propriété, à charge par elle de l'entretenir à ses frais.

Le Conseil municipal de la ville de Nanterre entendu sa commission des eaux et du gaz

Delibère :
La municipalité est autorisée à conclure avec Mme Silvy de Pongerville un bail aux clauses et conditions fixées dans le présent rapport et qui ont été acceptées par Mme Silvy de Pongerville.
Les conclusions du rapport mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Le Conseil maintient le tarif habituel du rachat des prestations en nature pour l'année 1899.
Soit :
Journée d'homme..... 2 fr.
— cheval ou mulet... 2.25
— bœuf..... 1.50
— âne..... 0.75
Charrette ou voiture..... 2.25

Communications diverses
M. Roy demande à l'administration ce qu'elle a fait pour faire respecter la délimitation prise précédemment contre la Compagnie de l'Ouest au sujet de l'embranchement du chemin faisant suite au boulevard National, au passage du Vieux-Pont.

M. Rotty donne lecture de diverses lettres et cette question est renvoyée de nouveau à l'administration municipale, chargée de faire le nécessaire pour que la Compagnie de l'Ouest respecte la précédente délibération du Conseil.

Une demande de subvention de 500 fr. au lieu de 200 fr. est demandée par la Société de secours-mutuels de Nanterre. La demande ci-dessus est renvoyée à l'examen de la commission du budget.

Le Conseil après explications fournies vote un crédit de 50 fr. pour la destruction des hannelons et demande que la commune de Nanterre participe à la subvention départementale votée par le Conseil général.

Le Conseil donne acte à M. le Maire de la communication relative à la réfection du pavage de la rue St-Germain. L'administration reconnaît l'urgence de ce travail qui sera exécuté dans un bref délai.

Une pétition est déposée par de nombreux pères de familles qui demandent que le train passant à Nanterre à 7 h. 48 s'arrête pour prendre les voyageurs. Les élèves qui vont suivre les cours de nos grandes écoles à Paris, sont obligés de prendre le train précédent et par cette raison arrivent une demi-heure

trop tôt, à Paris, ce qui leur est très préjudiciable sous tous les rapports.
Sur l'avis de M. Hennape le Conseil décide d'appuyer cette juste réclamation.
M. Hennape fait part d'un projet consistant à obtenir la diminution du pain. Il donne quelques détails à ce sujet et le conseil lui donne acte de cette communication.
La séance est levée à 11 h. 1/2.
Pour extrait :
Le Maire,
A. HENNAPE

LES ELECTIONS

Le résultat du scrutin de dimanche est juste le contraire de ce qu'avaient prévu, proné et chanté d'avance tous les organes ministériels, toutes les feuilles réactionnaires dévouées au pape et à Méline.

Il devait être l'écrasement du parti radical et du socialisme. Pendant deux ans on a gouverné uniquement contre eux ; on n'a eu qu'un but, faire échouer partout leurs candidatures.

Et voilà que, malgré les forces réactionnaires coalisées, malgré la pression administrative la plus éhontée, ce sont précisément les socialistes et les radicaux qui auront seuls gagné des voix à la Chambre. Le scrutin du 22, ainsi qu'on peut l'assurer sans crainte, d'après les chiffres obtenus le 8, sera pour eux un éclatant succès.

Et bientôt, de ce ministère Méline qui a voulu livrer la République au cléricalisme, la démocratie aux monarchistes et le pays aux spéculateurs, il ne restera plus que le souvenir du mal qu'il a fait à la République, à la démocratie, à toute la France.

Dès maintenant nous pouvons chanter derrière son convoi et l'enterrer au cri de :
VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Résultats Généraux
du Scrutin du 8 Mai 1898
396 Elus. — 179 Ballottages
Républicains modérés, ministériels, opportunistes, etc., 183.
Radicaux, 86.
Radicaux-socialistes, 36.
Socialistes, 24.
Ralliés, 31.
Conservateurs, 36.
Il y a 48 nouveaux députés ministériels et ralliés, 12 nouveaux députés radicaux, 8 nouveaux radicaux-socialistes, 6 nouveaux conservateurs, 1 nouveau socialiste.

On peut compter que les ballottages donneront les résultats suivants :
Radicaux, radicaux-socialistes et socialistes, 119.
Républicains modérés, 55.
Ralliés, 3.
Monarchistes conservateurs, 2.
Les 575 résultats actuellement connus donneraient donc finalement :
Radicaux, radicaux-socialistes et socialistes, 265.
Ralliés, 34.
Républicains modérés, 238.
Conservateurs, 38.
Citons, parmi ceux qui ne sont pas réélus : MM. de Casabianca, de la Rochefoucauld, Delafosse, de Beauregard, Jaurès, Jules Guesde, de Rémusat, Dufaure, Lavertujon, etc.

Seront très probablement battus dimanche prochain : MM. le prince d'Arrenberg, P. de Cassagnac, André Lébon, ministre des Colonies, Delpeuch, ministre des Postes et Télégraphes, Darlan, ancien ministre, Gavini, Goblet, de Bernis, Ménier, Verwoort, Bouge, Reimach, etc.

Elections Législatives

du 8 MAI 1898
5^e Circonscription de St.-Denis
Électeurs inscrits : 27.293. — Votants : 20.621

ASNIÈRES

Inscrits 5.598	Votants 4.107
Chauvin.....	1.520
Ferrand.....	1.359
Coignet.....	873
Féron.....	122
Divers et nuls.....	233

BOIS-COLOMBES

Inscrits 2.156	Votants 1.740
Ferrand.....	880
Chauvin.....	389
Coignet.....	401
Féron.....	25
Divers et nuls.....	45

COLOMBES

Inscrits 4.046	Votants 2.928
Ferrand.....	1.618
Chauvin.....	909
Coignet.....	342
Féron.....	53
Divers et nuls.....	6

COURBEVOIE

Inscrits 4.367	Votants 3.299
Chauvin.....	1.448
Ferrand.....	1.031
Coignet.....	603
Féron.....	88
Divers et nuls.....	129

M^{ME} PERARDEL

AGENCE
DE
Vente et Location de Maisons
29, Boulevard du Couchant

AUX SPÉCIALITÉS HYGIÉNIQUES
ET ANTISEPTIQUES
38, Rue des Petits-Champs, PARIS
(Près l'Arrière de l'Opéra)

EAU DE CEYLAN

RÉGÉNÉRATEUR
RECOLORANT PROGRESSIF

Cette lotion, obtenue par la macération de plantes toniques, est souveraine contre la chute des cheveux et leur décoloration, redonne à la chevelure sa couleur naturelle ; active la pousse, débarrasse des pellicules et donne à la chevelure une souplesse et un éclat incomparables.

Mode d'emploi : Agiter le flacon avant de s'en servir, et se frictionner le cuir chevelu avec petite éponge ou brosse douce.

PRIX : Le grand flacon..... 7 fr.
Le petit flacon..... 4 fr.

Envoi en Province contre mandat-poste

LAIT HYGIÉNIQUE

POUR
La BEAUTÉ du VISAGE et des MAINS

Lotion tonique fortifiante, raffermissant, blanchissant la peau, effaçant complètement toutes marques, taches de rousseur, fatigues du visage donne au teint une fraîcheur et un éclat incomparable.

Mode d'emploi : Se lotionner avec tampon d'ouate ou petite serviette en peau fine.

Envoi franco contre mandat-poste

FABRIQUE D'ARTICLES OS ETIVOIRE

Amédée BOURGÉAT

7, Rue des Haudriettes, 7

Porte-Nitrate déposé de tous modèles. — Cigarettes à camphre — Anneaux de dentition os etivoire. — Injecteurs et canules. — Flacons-coriolite avec pinceaux. — Pinceaux en tous genres. — Crayons anti-migraines. — Flacons-alcali. — Comptes-Gouttes.

Spécialité de SPÉRIQUES PNEUMATIQUES en tous genres
ACCESSOIRES EN TOUS GENRES
L'USAGE DE LA PHARMACIE ET DE LA CHIRURGIE
Les Marchandises livrées sont payables à mon domicile au comptant et sans escompte

VENTE EN GROS



LA COIFFURE MODERNE

GRANDS SALONS DE COIFFURE
DE LA GARE

E. CAUCHOIS

Professeur diplômé
des Ecoles et Académie de Coiffure
de Paris

82, Rue du Chemin-de-Fer, NANTERRE (Seine)

POSTICHES, PARFUMERIE
Articles de Toilette
CHAPELLERIE DES ÉLÉGANTS
POSE DE CRÈPE
VOILES & PARURES DE MARIÉES
Coup de Fer instantané
Gravates et Boutons de Chemises
VENTE & LOCATION
PRIX MODÉRÉS
SALON & ENTRÉE SPÉCIALE POUR DAMES & APPLICATION DE LA TEINTURE

USINE A GAZ DE RUEIL

PRIX DU COKE

Pris à l'usine	Rendu en cave	Livraison à domicile
N° 0.....	1 fr. 40	1 fr. 50
N° 1.....	1 fr. 30	1 fr. 40
N° 2.....	1 fr. 20	1 fr. 30
Gr'sillon.....	1 fr. 00	1 fr. 10

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 5 centimes.
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle..... 1 fr. 25
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle..... 1 fr. 50

NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL (S.-&-O.)

Ancienne Maison V^o BALLAY

ALEXANDRE LE BOTMEL, Succ^r

Rue des Châteaupieds. — Avenue du Chemin-de-Fer

PRIX : 5 FRANCS LE METRE CUBE

Spécialité pour Epuisement de Pièces d'Eau, Purins et Citernes

SERVICE DE JOUR ET DE NUIT

SERVICE SPÉCIAL DE BATEAUX-CITERNES POUR VIDANGES

Autorisé par la Municipalité

NOIR TRAVAUX DE LUXE COULEURS
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE
FONDÉE EN 1869
EDMOND HUBY
NANTERRE — 36, Rue Saint-Germain, 36 — NANTERRE
Succursale à RUEIL, 22, rue de Maurepas

BILLETTS DE DÉCÈS en 1 heure depuis 15 francs le cent	CARTES DE COMMERCE EN TOUS GENRES	Factures, Registres, Têtes de Lettres ENVELOPPES
Billets & Cartes de Mariage depuis 4 fr. le cent	SPECIALITÉ D'AFFICHES Travaux pour la Publicité	LIVRES A SOUCHES, MANDATS
CARTES DE VISITE A LA MINUTE depuis 2 fr. le cent	JOURNAUX, BROCHURES STATUTS	Quittances de Loyer
Cartes de Bals, de Menus, de Naissances	Comptes Rendus, Prix-Courants PROSPECTUS, PROGRAMMES, CIRCULAIRES	CONGÈS, ENGAGEMENTS
		ECRITURE POUR LOCATION
		Reliure & Brochure

Toute personne commandant une Circulaire ou un Travail de Publicité quelconque de la valeur d'au moins 10 francs a droit, gratuitement, à un Annuaire-Guide de la Ville, contenant les adresses des Habitants
Toute personne commandant des Billets de Décès pour la valeur d'au moins 10 francs a droit, gratuitement, à un Annuaire-Guide et à une boîte du désinfectant énergique La Menthohéline

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Eclair la Véritable Marque.

BARON

Constructeur-Mécanicien
Médaille d'Or — Paris 1895

Travaux de Précision
Pièces de tours sur bois et sur tous métaux
Travail à façon
USINE & VAPEUR
Installation neuve et entretien d'usines en tous genres
Bicyclettes et Tandems sur commande
Location Réparations de Machines en tous Genres

Ci-devant :
7, rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE (Seine)

PLUS de CONSTIPATION

Par l'emploi de la
TARTROREINE CHARLARD

Pilules laxatives et fortifiantes
DOSE : Une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin.
PRIX : la boîte de 60 pilules : 3 fr.

Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbre-poste.
Pharmacie CHARLARD, 12, Bd. Drouot-Neuve, PARIS.

SAVON DENTIFRICE CHARLARD

Le meilleur Dentifrice antiseptique
Pour entretenir les dents, gencives, muqueuses, et pour éviter les accidents buccaux :
APHTES, GENGIVITES, STOMATITES, etc.
Prix de la boîte porcelaine : 3 fr.

Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbre-poste.
Pharmacie CHARLARD, 12, Bd. Drouot-Neuve, PARIS.

TRAITEMENT DE L'ANÉMIE PAR LES PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD

de la CHLOROSE ou PALES COULEURS (Maladie des Jeunes Filles)

A. Solovelli PARIS

Imp. E. HUY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, et 27, rue de Maurepas à Xeuil

GENNEVILLIERS

Inscrits	1.778	Votants	1.317
Chauvin	559		
Ferrand	375		
Coignet	257		
Féron	59		
Divers et nuls	67		

NANTERRE

Inscrits	1.865	Votants	1.569
Ferrand	569		
Chauvin	541		
Coignet	248		
Féron	100		
Divers et nuls	51		

PUTEAUX

Inscrits	5.349	Votants	4.003
Chauvin	2.147		
Ferrand	781		
Coignet	513		
Féron	479		
Divers et nuls	83		

SURESNES

Inscrits	2.134	Votants	1.718
Chauvin	808		
Féron	420		
Ferrand	228		
Coignet	206		
Divers et nuls	56		

RÉCAPITULATION

Chauvin	8.321
Ferrand	6.841
Coignet	3.443
Féron	1.346
Divers et nuls	670

BALLOTAGE

Fidèle à notre programme, nous insérons textuellement dans notre Tribune libre, un article qui nous a été envoyé avec prière de l'insérer, par un patriote, lui faisant seulement remarquer que les articles que nous avons précédemment insérés étaient signés et que lui tout patriote qu'il se dise, n'a pas signé le sien.

Nous montrons ainsi, notre absolue loyauté et notre impartialité, quoiqu'en disent et pensent certaines gens qui ne brillent pas par leur façon de comprendre les grands principes républicains on qui ne les admettent qu'à leur profit.

E. H.

Pensées d'un patriote qui a suivi les réunions électorales

A ceux qui se font un tremplin électoral basé sur l'égoïsme des électeurs, en leur disant : Vous seuls les petits soldats, êtes l'armée, partant de ce principe, on peut la supprimer. Donc, plus d'armée permanente, par conséquent plus de 28 jours, plus de soldats, plus de chefs, plus de discipline, plus d'obligations personnelles.

Ce qu'il vous faut seulement : ce sont des partisans de mon élection, une fois votre représentant, j'obtiens toutes les réformes dont vous avez besoin, même des rentes pour votre vieillesse à tous, sans léser les intérêts d'aucun ou presque.

Mais une fois validé, voilà l'appréciation de votre élu : La majorité devient pour lui la masse imbécile, l'ayant contraint pour obtenir son siège à soutenir de fausses théories brisant notre organisation sociale, la force de la défense nationale de son pays, tant au point de vue de sa politique intérieure qu'à celui du respect et de la dignité qu'il impose à l'extérieur ; l'ayant contraint à détruire le patriotisme qui fait sa force, à le discréditer, à le mettre à la merci de ses plus grands ennemis, livrant les vieillards, les enfants, à la protection des Dreyfus, des Zola, faisant abnégation de choses les plus sacrées, pour ses intérêts personnels, pour ses opinions po-

litiques ; le livrant inconsciemment à tous les adversaires des réformes vraiment sociales et réalisables.

De tout ceci, il ressort que le plus facile à supprimer sans danger, ce sont les députés anti patriotes.

Je termine en adressant un salut fraternel aux électeurs qui ont donné une leçon de patriotisme aux Jaurès et aux J. Guesde par leur non réélection dans leur circonscription, ces hommes à qui nous devons, nous, socialistes patriotes, la perte de beaucoup de sièges dans la nouvelle législature, par la façon dont ils ont interprété l'affaire Zola-Dreyfus. Et je dis : votez pour qui vous voudrez, mais jamais pour un antipatriote.

Un Patriote.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

C'est le cri que nous devons pousser en présence des magnifiques résultats obtenus dans notre circonscription.

Malgré les coalitions de toutes les réactions, malgré l'alliance des modérés et des cléricaux, malgré la guerre d'argent et de calomnies, notre candidat Chauvin arrive en tête avec le beau chiffre de 8.321 voix, alors que M. Ferrand, le candidat de La Croix et de l'abbé Garnier obtient péniblement 6.841 voix.

C'est plus que nous l'espérons.

Il reste maintenant aux électeurs de compléter l'œuvre commencée, de s'unir pour combattre l'ennemi commun, pour faire échec aux candidats des riches, des exploités et des réactionnaires ; combattre M. Ferrand, qui est avant tout et par dessus le candidat des quartiers Marbeuf et Grolée, c'est-à-dire des spéculations louches.

Vive la République !!!

Vive le Socialisme !!! Et préparons-nous à voter tous comme un seul homme, à voter dans 15 jours, pour Chauvin, le candidat des prolétaires, le candidat des honnêtes gens.

E. CARPENTIER.

DÉSISTEMENT DE M. COIGNET

Aux Electeurs de la 5^e Circonscription de Saint-Denis Citoyens,

Je remercie les 3.443 électeurs de la 5^e Circonscription de Saint-Denis, qui, en votant pour moi le 8 mai dernier, ont ainsi affirmé sur mon nom la nécessité pour la République, d'une politique résolument réformatrice.

Conformément à l'engagement que j'ai pris envers le corps électoral, je me désiste purement et simplement de toute candidature pour le deuxième tour de scrutin, laissant aux électeurs le soin de remplir comme ils l'entendent, leur devoir républicain.

EDMOND COIGNET.

DÉSISTEMENT DE M. FÉRON

Assailli dans toutes les réunions au sujet de mon désistement, j'ai répondu « je me désisterai purement et simplement, laissant les Electeurs juges de leur conduite ».

Cependant, le premier d'entre tous, j'ai signalé l'immoralité politique du candidat Stanislas Ferrand, homme à tout faire, et déclaré solennellement que je n'irai pas à lui.

M'appartient-il, au moment suprême, de ne pas élever la voix, de ne pas signaler le danger ?

Je ne le crois pas !

Ma conscience de républicain indignée se révolte et me crie mon devoir !

Je lui obéis !

Les derniers jours de lutte ont prouvé surabondamment les tendances rétrogrades et criminelles du candidat Stanislas Ferrand.

Nous l'avons vu niant la lumière, reniant sa signature, diffamer et couvrir d'injures grossières, l'honorable candidat Edmond Coignet.

L'appel qu'il a fait à tous les ennemis de la République doit être la raison dominante de sa mise au ban des serviteurs fidèles de la Patrie républicaine.

Si, avec de pareilles alliances, le malheur voulait qu'il triomphât, ce serait, Citoyens, la négation des idées républicaines progressistes de notre dévouée 5^e circonscription de Saint-Denis.

Semblable injure ne doit pas nous être infligée.

Citoyens, comme en 1893, je viens vous dire, et cela en mon âme et conscience :

Allons en Avant !

Votons pour le Citoyen René Chauvin, avec lequel l'idée républicaine triomphera.

A bas la Réaction ! A bas le cléricanisme ! A bas le mensonge.

Vive la France ! Vive la République !

A. FÉRON

Conseiller général de la Seine.

NÉCROLOGIE

Lundi, après midi, nous conduisons à sa dernière demeure, la fille d'un de nos plus sympathiques conseillers municipaux, décédée après une longue et cruelle maladie.

Mlle Alice Beaudé, n'était âgée que de 13 ans et était restée l'unique affection de ses parents ayant déjà perdu trois autres jeunes enfants.

L'enterrement a eu lieu civilement, au milieu d'une affluente considérable de personnes qui ont tenu à apporter à M. et Mme Beaudé le témoignage de la vive sympathie qu'ils inspirent et la part qu'elle prenait à leur douleur.

Au cimetière, M. Hennepa, en quelques paroles très émues, exprimé les regrets et les sentiments de vives condoléances de toute l'assistance qui s'est retirée en silence jetant une dernière fleur à cette autre fleur, coupée à peine éclosée.

Puisse les nombreux témoignages d'amitié prodigués aux parents inconsolables de cette perte, atténuer quelque peu leur grande douleur.

E. HUBY.

LE PARTI SOCIALISTE

Si les socialistes perdent Jaurès et Guesde, deux de leurs chefs, par contre ils gagnent dans tout le pays un terrain considérable. Le nombre de voix qu'ils ont obtenu est près du double de celui qu'ils avaient en 1893.

D'ailleurs on sait par quelle pression inimaginable, par quelles manœuvres de toutes sortes, le double échec de Lille et de Carmaux a eu lieu. Mais, le grand orateur socialiste, Jaurès, rentrera à la Chambre quand il voudra et dimanche prochain il aurait été sûrement élu, s'il avait accepté une des circonscriptions qu'on lui offrait à Paris, à Marseille, à Lyon.

Le gouvernement qui, dans ces élections, s'est partout servi du socialisme comme d'un épouvantail est donc complètement battu. Les organes de la bourgeoisie gouvernementale n'essayent même plus de le nier, ainsi qu'on peut s'en rendre compte.

Extrait du Gaulois :

Le fait le plus important de la journée électorale est la nouvelle et formidable poussée du mouvement socialiste...

... Les socialistes n'ont pas à se plaindre de la journée de dimanche, malgré la perte de deux personnalités de marque.

Partout où ils ont rencontré, leur barrant la route, des modérés du centre gauche, des transactionnistes et des hésitants, ils ont franchi l'obstacle comme une simple banquette irlandaise.

Le Temps, dit de son côté :

Le parti socialiste est le seul qui puisse se vanter d'avoir gagné du terrain dans le pays.

Le Siècle, l'adversaire acharné du socialisme, s'exprime ainsi :

Parce que MM. Jules Guesde et Jaurès ont été battus, des gens pressés se sont écriés que le so-

cialisme avait été écrasé aux élections du 8 mai. Cette impression n'a pas duré...

La Petite République n'exagère pas en évaluant en chiffres ronds à un million les voix qu'ont obtenus les socialistes.

Elle compte qu'aux élections de 1893 le parti socialiste avait obtenu 665.038 voix, ce qui fait une augmentation d'au moins 275.650 voix.

Nos hommes d'Etat qui font de la politique à la Gribouille, comme MM. Méline et Barthou, se disent avec étonnement : Nous avons donné des instructions à nos préfets, et cependant le nombre des socialistes augmente...

Ce résultat était prévu et nous ne sommes pas grand prophète pour l'avoir annoncé : toute réaction capitaliste donnera des voix au socialisme, de même qu'une réaction cléricale augmente le nombre des radicaux.

Envoyons donc un cierge à Meline pour l'enterrement de son ministère.

ASSOCIATION DES DAMES FRANÇAISES

Nous rappelons que M. le Dr Renouard de la Faculté de Paris, viendra vendredi prochain 20 mai, à 8 h. 1/2, du soir, faire une très intéressante conférence aux Dames Françaises.

Il traitera : du rôle des Ambulancières et des Dames Françaises, en cas de guerre dans la formation des corps sanitaires.

La compétence du conférencier et l'intérêt du sujet à traiter font prévoir une grande affluente de monde à cette séance.

Le Sou Quotidien

Nous annonçons avec le plus grand plaisir que la 7^e section de la Société du Sou quotidien a décidé de faire une nouvelle sortie en bateau dans les premiers jours de juin.

Le comité d'organisation à cette sortie est ainsi formé :

MM. Grelet, président, Caroni, secrétaire, Plécot, trésorier, Rappeneau, Nicolas, Noinville, Carbonnet.

Nous reparlerons de cette sortie en temps utile.

FANFARE MUNICIPALE

Notre Fanfare va faire sa première sortie, aujourd'hui dans l'après-midi et affirmer ainsi sa résurrection.

Nous souhaitons bon courage aux dévoués qui la composent et qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour arriver à un résultat appréciable.

Concours Publics de Tir A L'ARME DE GUERRE

organisés par la Société de Gymnastique et de Tir LA NANTERRIENNE

Résultats du Dimanche 8 Mai 1898

Fusil Lebel :

MM. Garreau, 5 balles, 45 points ; Nétré, 5 b. 45 p. ; Bizot G., 5 b., 42 p. ; Hazebrouck, 5 b. 40 p. ; Naulot, 5 b. 40 p. ; Joly, 5 b. 40 p. ; Maillet, 5 b. 39 p. ; Joulain, 5 b. 38 p. ; Paragot, 5 b. 37 p. ; Latargue, 5 b. 37 p. ; Portier, 5 b. 35 p. ; Roche, 5 b. 33 p.

Fusil Gras :

MM. Chatelain L. 5 balles, 47 points ; Gillet Marius, 5 b. 46 p. ; Lafargue, 5 b. 41 p. ; Limouzin, 5 b. 41 p. ; Thomas, 5 b. 40 p. ; Rancy, 5 b. 40 p. ; Gastal, 5 b. 40 p. ; Joly, 5 b. 39 p. ; Laveau, 5 b. 38 p. ; Nicolas, 5 b. 38 p. ; Tisserand, 5 b. 38 p. ; Cailleret, 5 b. 37 p. ; Bouttefroy, 5 b. 34 p.

Pistolet :

MM. Guillaume, 5 b. 20 p. ; Nétré, 5 b. 20 p. ; Joly, 5 b. 18 p. ; Gillet Marius, 5 b. 16 p. ; Hazebrouck, 5 b. 16 p.

LE THÉÂTRE A NANTERRE

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs, l'arrivée à Nanterre du grand théâtre Derly.

M. Reymond a été conduit aussitôt devant M. Le Poittevin, juge d'instruction, qui après l'avoir interrogé l'a laissé en liberté provisoire.

L'ouverture aura lieu dimanche 15 mai. Le spectacle se composera du succès légendaire de l'Ambigu, la Porteuse de Pain, drame en 5 actes et 8 tableaux.

Si nous en croyons une indiscrétion, la troupe se compose d'artistes d'une réelle valeur, aussi serons nous heureux d'aller les applaudir.

Chronique de la Semaine

Dimanche 8 mai. — Inutile de dire que tous les électeurs de France, ou du moins la plus grande quantité d'entre eux, ont fait leur devoir en portant dans l'urne leur bulletin de vote.

Lundi 9 mai. — Un grave accident de chemin de fer a eu lieu sur la ligne de Paris à Belfort, à Vesaignes, faisant cinq morts et de nombreux blessés.

Mardi 10 mai. — Des nouvelles très graves arrivent d'Italie. Le peuple de ce pays, surexcité par la misère et la famine, se révolte dans nombre de villes et la troupe est obligée de tirer sur le peuple, faisant de nombreuses victimes.

Que sortira-t-il de tout cela ?

Mercredi 11 mai. — Au lendemain du jugement rendu par le tribunal de Château-Thierry, confirmé au tour de la cour d'appel d'Amiens, acquittant Mlle Ménard, qui avait dérobé un pain, la conférence des avocats de Paris avait inscrit à son ordre du jour la question suivante :

« La faim, qui pousse un individu à dérober des aliments, peut-elle constituer un cas de force majeure prévu par l'art. 64 du Code pénal ? »

La conférence a adopté l'affirmative.

« Les personnes âgées au moment du vote de la loi, doivent profiter du bénéfice de l'institution... »

« Pas de caisse accumulant des milliards pour un avenir lointain ; l'Etat recevrait d'une main les cotisations de l'année et les donnerait de l'autre à tous ceux qui seraient d'âge et de situation à être retraités pendant cette même année. »

La base des calculs est six cents francs pour chaque célibataire, neuf cents francs pour un ménage ; le total des retraités serait en chiffres ronds six cent trente millions.

Ce n'est point parce que nous aurons droit à une retraite dans vingt ans que nous devons en assurer une à ceux qui sont vieux aujourd'hui ; c'est parce qu'ils sont nos créanciers actuels, réels et qu'il nous faut payer notre dette sous peine de forfait à notre dévoir.

Durant toute leur vie de labeur, leur génération nous a prêtés les moyens de vivre, de grandir et de devenir à notre tour, des producteurs nous suffisant à nous-mêmes. Voilà un côté de la chose.

D'autre part, une partie de leur gain, qu'on leur a retenu contre toute équité et qu'on aurait dû leur compter, est restée incorporée dans l'ensemble de la richesse sociale, qui se trouve être aussi leur débitrice. D'où il suit que leur retraite se composera de deux éléments : une cotisation de chaque adulte qui sera une sorte de remboursement sur sa valeur personnelle, plus un prélèvement sur la richesse acquise, sous forme, soit d'impôt global sur la valeur des choses, soit d'impôt de succession.

Sur ces bases un calcul simple, mais qui ne saurait trouver place ici, établirait qu'il suffirait d'un millième de la valeur totale nationale, hommes et choses, pour assurer à tous les vieillards démunis la sécurité de leurs vieux jours, faire disparaître à jamais la plus hideuse des hontes sociales, la faim chez les invalides du travail.

Le ministre de la guerre vient de prendre une décision au sujet des dispensés de l'article 23 qui perdent leurs droits à la dispense ou qui y renoncent.

Il supprime la condition, imposée aux dispensés de cet article, d'avoir complètement satisfait à leurs obligations de dispense avant de pouvoir être proposés pour le grade de sous-lieutenant, et autorise, par le fait même, ceux d'entre eux qui, nommés sous-lieutenants de réserve, viendraient à perdre leurs droits à la dispense ou à y renoncer, à accéder au grade d'officier leurs deux années de service complémentaires dans l'armée active.

Un jeune médecin, M. André Davaine, âgé de vingt-neuf ans, et demeurant rue Delambre, était appelé, il y a cinq jours, au chevet d'un enfant de cinq ans, Henri C... rue Daguerre.

Le petit malade, atteint du croup, allait succomber lorsque le jeune médecin aspira les membranes qui empêchaient la respiration de l'enfant, le jeune Henri C... fut sauvé.

Rentré chez lui, le docteur Davaine fut soudain pris d'étouffements. Deux de ses collègues, mandés en tout hâte, ne dissimulèrent pas leur inquiétude et diagnostiquèrent un empoisonnement de nature diphtérique.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, le malheureux médecin est mort hier matin, à six heures.

Nouvelles Locales

Au lieu dit du Grand-Champ, une rixe a éclaté dimanche soir, entre les nommés Renaud et Martin, à propos de futilités. La femme de Renaud faisait, paraît-il, patre ses brebis dans le champ de Martin. Les deux hommes s'armèrent chacun d'un pieu et s'assommèrent si bien qu'on dut les transporter à leur domicile respectif.

Contravention a été dressée contre eux.

Le 5 mai, un enfant le jeune François, âgé de 11 ans, a trouvé une montre en argent et l'a déposée au commissariat.

Mme Dupuy, âgée de 79 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 9, a été trouvée morte à son domicile.

On attribue le décès à une maladie de cœur.

Monsieur Desort Gustave père prévient le public qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourra contracter sa femme, née Augustine Laviolette, et sa belle-fille, née Marie Wilhemms.

Un meurtre à Asnières

Nous lisons dans le Radical du 11 mai :

Un meurtre a été commis hier matin, vers trois heures, à Asnières, dans la Grand'Rue, au coin de la rue des Dames, juste en face du théâtre : un peintre en bâtiments, nommé Louis Chabret, âgé de trente ans, demeurant 113, rue Chevalier, à Levallois, a été tué d'un coup de revolver en pleine poitrine.

Chabret était employé comme afficheur par le comité de M. Chauvin, candidat dans la cinquième circonscription de Saint-Denis ; il s'était querellé très vivement ces jours derniers avec un autre afficheur au service de M. Ferrand, candidat dans la circonscription. Cet autre afficheur est un garçon nourrisseur, nommé Jean Malot, âgé de 28 ans.

Hier matin, les deux afficheurs se rencontrèrent dans la Grand'Rue, une nouvelle querelle éclata.

Un passant intervint.

Tout à coup, un coup de revolver fut tiré et Chabret tomba.

Der agents, accourus aussitôt, le trouvèrent ralant sur le trottoir ; ils le transportèrent à la pharmacie centrale, mais le malheureux y expira aussitôt.

Jean Malot et le passant ont disparu. On les recherche, ainsi que d'autres personnes qui auraient assisté à la querelle.

Par qui a été le coup de revolver ? On ne sait encore.

Hier soir, quatre arrestations ont été opérées dans la banlieue.

Le lendemain le même journal publiait :

Nous avons raconté comment un afficheur nommé Louis Chabret, qui se querellait avec plusieurs individus, parmi lesquels se trouvait un autre afficheur, nommé Jean Malot, a été tué d'un coup de revolver, avant-hier matin, à Asnières.

On ne savait par qui ce coup de feu avait été tiré.

On soupçonnait un passant qui était intervenu et avait disparu aussitôt après le meurtre.

Ce passant est un journaliste nommé Maurice Reymond, qui regagnait son domicile, 44, rue de Nanterre, à Asnières.

Il s'est constitué prisonnier hier matin au service de la Sûreté, déclarant que c'était lui qui avait tué Chabret, et ajoutant qu'il était en état de légitime défense.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Hottot, Yvonne, rue du Chemin-de-Fer, 28 ; Girard, Paul, rue de Colombes, 5 ; Godard, Julie, rue du Chemin-de-Fer, 83 ; Rappeneau, Marguerite, route de Paris, 2 ; Le Barbu, Yves, boulevard du Couchant, 1.

Publications. — M. Gass, à Hagnenau, et Mme Vve Chauveau, à Nanterre ; M. Mutot, à Nanterre, et Mlle Ouenault, à Bulcy (Nièvre) ; M. Godefroy, à Nanterre, et Mlle Guimonneau, à Paris.

Mariage. — M. Guillon, et Mlle Iselin, à Nanterre.

Décès. — Mlle Beaudé, 13 ans, boulevard du Nord, 34 ; Mme Vve Dupuis, 79 ans, rue du Chemin-de-Fer, 9.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

FÊTE DE NANTERRE

Du Dimanche 29 Mai au Lundi 6 Juin

Le Samedi 28 mai, à 9 h. du soir

Année de la Fête par 12 bombes lancées sur la place de la Mairie. — Retraite aux Flambeaux

Le Dimanche 29 Mai, jour de la Pentecôte

COURONNEMENT D'UNE ROSIÈRE avec le Concours des Sapeurs-Pompiers de la Fanfare municipale, de la Société des Concerts Symphoniques de Nanterre

Le Lundi 30 Mai, à 1 heure

GRAND CONCERT par la Fanfare municipale sous la direction de M. Walter

à 3 heures, sous la tente du bal

GRAND BAL D'ENFANTS Danse gratuites

Avec distribution de Jouets à tous les Enfants

Prix : 50 centimes

Le Soir

BAL DE NUIT, Nouvelles Illuminations

Le Mardi 31 Mai à 8 h. du soir

au square de la Gare

GRAND CONCERT par la Société des Concerts Symphoniques de Nanterre, sous la direction de M. Sayer

Le Lundi 1^{er} juin, à 8 heures du soir, sous la tente du bal

Représentation de Bienfaisance

Sous le Patronage de la Municipalité (Des programmes seront distribués en temps utile)

Le Dimanche 12 juin, à 8 h. du matin

TIR A L'ARME DE GUERRE, avec prix

Pour les Sapeurs-Pompiers

à 3 h. de l'après-midi sur le boulevard du Midi

JEUX DIVERS (AVEC PRIX)

Pour les Dames et les Jeunes Gens de la